



Notre Forêt

Bulletin d'informations aux adhérents de l'Association des Amis de la Forêt de Senonches

Numéro 1 – octobre 2007

Sachez cependant que les frais de fabrication (et surtout postaux) du bulletin vont absorber une bonne partie de nos ressources mais c'est le prix à payer pour vous informer régulièrement.

Vous trouverez ci-joint un bulletin de renouvellement de votre adhésion pour 2007/2008 avec les tarifs actualisés.

Surtout, si vous disposez d'une adresse e-mail, prière de l'indiquer très distinctement, cela réduira les frais d'envoi postaux.

Merci encore de votre engagement pour Notre Forêt

Le mot du Président

Chers adhérents et adhérentes,

Vous avez entre les mains le premier numéro du bulletin de votre association comme les 400 membres des Amis de la Forêt de Senonches.

Que de chemin parcouru depuis la pétition lancée en 2005 contre l'interdiction d'accès à la forêt décidée par la Préfecture sur pression des chasseurs. Nous avons fait reculer l'Administration qui fût obligée de reconnaître le droit des Senonchois à l'accès de leur forêt. Certes, trois jours restent interdits en période de chasse (vendredi, samedi et lundi) mais nous n'avons pas dit notre dernier mot et la question sera à nouveau posée.

Votre association a désormais en charge la réflexion et les actions pour un développement durable de la forêt face à l'ONF qui gère ce massif de façon trop industrielle.

Le Livre Blanc sur ce sujet a connu un franc succès et plusieurs centaines d'exemplaires ont été diffusés à raison de 5 euros l'un. IL en reste quelques uns pour les retardataires qui ne veulent pas rater un numéro « collector ».

Autre succès, l'une de nos 5 propositions de ce livre blanc a été reprise par le Préfet qui a créé le Comité de Massif demandé où nous pourrions nous exprimer largement.

D'autres chantiers sont en cours : recensement des mares et gouttiers, arbres remarquables et parrainages, action en direction des jeunes et scolaires. Le travail ne manque pas à l'équipe d'animation et si le cœur vous en dit, n'hésitez plus et rejoignez-la !

Tout cela, c'est le résultat de votre engagement, de votre confiance, de votre action résolue, pour maintenir ce magnifique massif forestier le plus intact possible pour les générations futures.

Et comme rien ne peut se faire sans moyen, n'oubliez pas de renouveler votre cotisation (très modeste) pour la période du 1/10/07 au 30/09/08.

Jacky VIGNERON



Les amis de la Forêt de Senonches – Association Loi 1901
Siège Social : Mairie de Senonches, 2 rue de verdun,
28250 Senonches